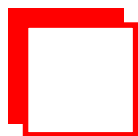


# A CONTRE COURANT

## SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N° 185 - 1,50 € - Juin-Juillet 2007



Pour l'Emancipation Sociale!

## Du tsunami bleu au clapotis rose

Les élections législatives qui viennent d'avoir lieu resteront sans doute dans les annales électorales pour trois raisons.

En premier lieu, du fait de l'ampleur de l'abstention électorale qui a frôlé les 40 % lors des deux tours, chiffre record depuis l'établissement de la démocratie parlementaire en France. Sans doute un nombre grandissant d'électeurs ont-ils conscience de la pauvreté de «l'offre politique» qui leur est faite par des partis gouvernementaux qui ne rivalisent plus que dans l'art du dosage de la sauce démagogique destinée à faire avaler l'amère potion néolibérale qu'ils entendent leur administrer. Mais il ne faudrait pas non plus trop se réjouir d'une abstention qui pourrait aussi déboucher sur une dépolitisation qui laisserait les coudées franches aux dominants.

En second lieu, c'est la première fois depuis presque trente ans qu'une majorité parlementaire vient d'être reconduite. Cela ne s'était en effet plus produit depuis 1978. L'alternance entre une droite de plus en plus à droite et une gauche de moins en moins à gauche n'aura pas fonctionné cette fois-ci, tout simplement parce qu'elle a épuisé ses potentialités. Car, au jeu «A droite toute!», c'est logiquement la vraie droite qui a fini par l'emporter sur une fausse gauche ne parvenant plus à donner le change en écoulant sa fausse monnaie.

Pour autant, la victoire de la droite est plus courte qu'espérée par elle et annoncée par les médias à grand renfort de sondages plus ou moins bidonnés – et c'est le troisième élément remarquable. Le tsunami bleu s'est transformé en clapotis rose, puisque la prochaine Assemblée comprendra plus de député-e-s PS et moins de député-e-s UMP que la précédente. Certes, l'annonce précipitée par le gouvernement de l'institution d'une «TVA sociale», dont le caractère antisocial (elle consisterait à financer les cadeaux fiscaux aux riches en prenant de l'argent dans la poche des plus pauvres) n'a échappé à personne, y a été pour beaucoup. Mais précisément, c'est la préfiguration d'un scénario qu'on verra sans doute se répéter dans les prochains mois.

Déjà affaiblie par l'omniprésence encombrante d'un Président qui entend être aussi Premier ministre, s'occuper de tous les dossiers ministériels importants et régler jusqu'aux problèmes de sous-préfecture, croyant sans doute qu'il lui suffit de s'agiter médiatiquement pour faire oublier qu'il est le champion du parti de l'immobilité sociale, l'actuelle majorité va au-devant de cruelles déconvenues si, de surcroît, elle s'imagine omnipotente, en prenant ses délires de contre-réformes néolibérales pour les aspirations profondes de la majeure partie de la population. Laquelle se chargera bien de la ramener à la réalité.



# La novlangue du néolibéralisme (11)

Sous la rubrique « La novlangue du néolibéralisme », ACC se propose de passer régulièrement au filtre de la critique les mots clefs de cette langue qui enseigne la soumission volontaire au monde actuel, en le faisant passer pour le meilleur des mondes ou, du moins, le seul monde possible. En espérant ainsi permettre à tous ceux qui subissent ce monde de se (ré)approprier un langage adéquat à leurs propres intérêts et facilitant les combats émancipateurs.

## Workfare

Ce terme d'origine anglo-saxonne pourrait se traduire par « rendre le travail payant ». Dans l'esprit de ses promoteurs néolibéraux, il est destiné à se substituer à cet autre terme de même origine, *welfare* (bien-être). Mais tandis que la période fordiste a compté sur l'Etat (le fameux *Welfare State*, mal rendu en français par Etat-providence) pour assurer le bien-être de l'ensemble de la population, en le chargeant de créer les conditions institutionnelles du plein emploi et de la croissance des salaires réels ainsi que de secourir les chômeurs éventuels et les inactifs en général par des allocations sociales, les néolibéraux voient au contraire dans ces mécanismes les principaux responsables du chômage qui ne cesse de sévir. Et, conformément à leur fétichisme du marché, ils comptent uniquement sur le rétablissement de « la concurrence libre et non faussée » sur le marché du travail pour faire disparaître le chômage et permettre à tous ceux qui le peuvent d'accéder à un emploi rémunérateur... aux conditions du marché, c'est-à-dire du capital, en contraignant le cas échéant les 'bénéficiaires' d'allocations sociales à occuper de tels emplois. Car, à leurs yeux, le 'travailleur libre' ne l'est jamais autant que lorsqu'il est contraint par la nécessité économique de faire usage de sa 'liberté' en se portant sur le marché du travail !

### L'analyse néolibérale du chômage

Le (néo)libéralisme part, entre autres dogmes, du présupposé que, laissé à lui-même, régulé par conséquent par la seule concurrence entre les échangistes (acheteurs et vendeurs), un marché ne peut jamais se trouver durablement en déséquilibre. En effet, lorsqu'un déséquilibre (un excès d'offre ou un excès de demande) s'y manifeste, le mouvement des prix rétablit par lui-même l'équilibre, pour peu que rien ne vienne l'entraver. L'excès d'offre d'une marchandise d'un certain type provoque, par exemple, une baisse de son prix. Ce qui conduit, d'une part, à en augmenter la demande, d'autre part, à en restreindre l'offre, parce que certains producteurs de ce type de marchandise se trouvent ruinés par cette baisse ou en abandonnent la production au profit de celle d'autres marchandises; si bien que l'équilibre entre offre et demande se trouve à nouveau rétabli au bout d'un cer-

tain temps. Et un processus analogue se produit en cas d'excès de la demande: les prix montent, en déprimant la demande et en suscitant inversement une offre supplémentaire, par investissement de capitaux attirés par la perspective de profits élevés dus au renchérissement des marchandises. Là encore, l'équilibre ne manque pas de se rétablir au bout d'un certain temps.

Et le marché du travail ne ferait en rien exception à cette loi générale. S'il se crée un excès de demande de travail par rapport à l'offre de travail (ce qui définit la situation de chômage), le prix de cette marchandise particulière qu'est le travail (en fait, la force de travail) va diminuant. Avec pour double effet d'en augmenter la demande (les employeurs seront incités à embaucher davantage si le prix du travail, le coût salarial, diminue) et d'en diminuer l'offre (les salaires baissant, certains individus seront incités à ne plus se porter sur le marché du travail, à préférer l'inactivité au travail). Là encore, au bout d'un certain temps, l'équilibre ne peut pas manquer de se rétablir sur le marché du travail. Dans ces conditions, il ne peut pas y avoir de chômage structurel (un chômage de masse durable), tout au plus un chômage conjoncturel (le temps que l'ajustement précédent se produise) ou frictionnel (le temps de passer d'un emploi à un autre).

Les théoriciens néolibéraux nous assurent donc qu'un chômage étendu dans l'espace et dans le temps est impossible. Et pourtant, c'est la réalité quotidienne actuelle de dizaines de millions d'individus au sein des Etats centraux – sans même évoquer davantage l'immensité de la «surpopulation relative» dans les Etats périphériques. Dès lors, comment en expliquer l'existence? Ne faut-il pas supposer que certains des présupposés du raisonnement précédent (l'existence d'individus parfaitement rationnels, leur possibilité d'accéder à une information claire et parfaitement partagée sur l'état des marchés, une entière liberté de circulation du capital et du travail, l'indépendance réciproque de l'offre et de la demande de travail, etc.) ne sont que rarement réalisées voire pour partie tout à fait irréalisables parce qu'irréalistes ? Si certains économistes (néo)libéraux ont fini



par en convenir, en relativisant leurs principes ou en les complexifiant par la prise en compte d'autres présupposés ou variables, les tenants purs et durs de la doctrine ne l'entendent évidemment pas de la sorte. Si la réalité ne se conforme pas à la théorie, ce n'est certainement pas – fétichisme du marché oblige – la théorie qui a tort et qui demande à être révisée; c'est, proclament-ils, la réalité qui a tort et qui demande à être 'réformée' pour être rendue conforme aux exigences de la théorie. Autrement dit, si le marché du travail connaît un déséquilibre permanent sous forme d'un chômage structurel comme c'est le cas aujourd'hui, c'est que son 'bon' fonctionnement se trouve entravé, que sa régulation par le jeu de l'action réciproque de l'offre et de la demande se trouve perturbée, que la concurrence entre acheteurs et entre vendeurs n'y est pas «*libre et non faussée*». Et il n'y a, dès lors, pas de tâche plus urgente ni plus utile à entreprendre que de repérer et d'écarter les facteurs de perturbation responsable de ce déséquilibre, de sorte à ce qu'il cesse.

Et c'est là l'objectif de toutes les politiques de l'emploi d'inspiration néolibérale conduites depuis deux bonnes décennies dans les Etats centraux sous l'égide du *workfare*. Partie prenante des mesures de libéralisation interne, ces politiques de l'emploi s'en prennent à la réglementation du marché du travail instaurée pendant la période fordiste. Deux séries de dispositifs sont particulièrement visées: ceux instituant un salaire minimum et ceux garantissant des indemnités de chômage.

### Vivent les travailleurs pauvres !

L'institution d'un salaire minimum, professionnel (au niveau d'une branche déterminée) ou interprofessionnel (au niveau national), par voie contractuelle (conventionnelle) ou par voie légale, a été l'un des acquis de la lutte des travailleurs pendant la période fordiste ainsi que l'un des mécanismes de base de la régulation du cycle économique dans le cadre des politiques keynésiennes. Les néolibéraux le rendent au contraire coresponsable du maintien d'un chômage de masse à un haut niveau: en instituant un plancher en dessous duquel le salaire ne peut pas baisser, il rend impossible l'ajustement de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Car, pour que cet ajustement ait lieu, il faut, comme nous l'avons vu, que le salaire puisse baisser jusqu'au point où le prix du travail (de la force de travail) suscite exactement une offre équivalente à la demande résiduelle. Conclusion : il faut supprimer tout mécanisme institutionnel garantissant une rémunération salariale minimale, pour sou-

mettre le prix de la force de travail au libre jeu des rapports entre offre et demande et permettre à celles-ci de s'ajuster l'une à l'autre.

Signalons immédiatement certaines conséquences implicites de ce raisonnement. En exigeant de réduire la force de travail à une simple marchandise, en feignant d'ignorer d'une part que celle-ci est inséparable de son propriétaire (le 'travailleur libre'), d'autre part que sa circulation (son échange contre un salaire) est vitale pour ce dernier, la volonté de régir le marché du travail par des mécanismes purement concurrentiels revient à condamner, le cas échéant, les travailleurs à accepter des baisses de salaire drastiques, avec les conséquences qui s'ensuivent sur leurs conditions d'existence, voire à les condamner à l'exclusion et à la misère et, finalement, tout simplement à la mort. On ne saurait mieux illustrer, une nouvelle fois, la dimension mortifère de cette conception réifiée et réificatrice du monde qui est celle du néolibéralisme, qui conditionne la possibilité des hommes de vivre, de disposer des moyens de consommation nécessaires à leur entretien, aux nécessités et possibilités de la valorisation du capital. Mais les économistes, hommes politiques et journalistes néolibéraux n'en ont cure, eux qui réclament sur tous les tons depuis des lustres la suppression du salaire minimum.

En fait, en dépit de leurs recomman-

partie de certains d'entre eux que cette suppression pourrait enclencher une spirale déflationniste du type de celle qu'ont connue les économies occidentales dans les années 1930, lorsque la baisse des salaires sous l'effet du chômage ou de mesures gouvernementales autoritaires, loin de relancer la machine économique, a aggravé la dépression en contractant la demande, en aggravant du coup la situation économique des entreprises, les conduisant à licencier et à baisser les salaires, dans un cercle vicieux sans fin. Et c'est sans doute aussi le spectre d'une pareille spirale qui explique la récente institution d'un salaire minimum par certains gouvernements européens, pourtant d'orientation néolibérale; cela a été le cas au Royaume-Uni en 1999 et en Irlande en 2000; et il en est aujourd'hui question en Allemagne, en Autriche et même en Suisse.

Pour autant, il ne faudrait pas trop hâtivement en conclure que les néolibéraux ont échoué sur ce point. Car, à défaut de pouvoir jeter le salaire minimum par-dessus bord, ils ont tout simplement entrepris de le contourner. L'exemple français est sous ce rapport intéressant à observer : si le salaire minimum (le SMIC) y a bien été maintenu comme référence et obligation légales dans les négociations individuelles ou collectives des contrats de travail, cela n'a pas empêché les employeurs d'obtenir, grâce aux politiques néolibérales de l'emploi, la possibilité de s'affranchir du niveau minimal de rémunération salariale. En premier lieu, par les allègements de «*charges sociales*» sur les bas salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC. Car, dans la mesure où ces «*charges*» sont en fait aussi une partie du salaire (elles constituent la part socialisée du salaire, abondant le fonds salarial social à partir duquel est versé le salaire indirect sous la forme des différentes allocations sociales), ces allègements constituent bel et bien une manière pour le capital de s'affranchir d'une partie du coût de reproduction de la force de travail en reportant la prise en charge sur le revenu général de la société par l'intermédiaire de l'impôt, qui se substitue aux cotisations sociales pour financer le fonds salarial social. Et, dans le cas des salariés dont le salaire direct est fixé au SMIC, cela revient en fait pour le capital à pouvoir acheter leur force de travail en dessous du coût salarial minimum, en dessous du prix global minimal fixé pour l'achat de n'importe quelle force de travail.

Encore l'opération est-elle, dans cas,



dations et injonctions répétées à ce sujet, ils ne sont pas parvenus à obtenir la suppression radicale du salaire minimum là où il existait déjà, comme en France par exemple. D'une part, à cause de l'impopularité d'une telle mesure, d'autre part, et plus probablement, à cause de la crainte (inavouée) d'une

directement indolore pour le salarié qui continue à percevoir un salaire direct équivalent au SMIC. Ce n'est plus le cas des salariés (en fait essentiellement des femmes) rémunérés au SMIC et employés à temps partiel et dont le salaire direct peut être, de ce fait, inférieur (jusqu'à près de 50 %) au salaire minimum. Autrement dit, par le développement du travail à temps partiel, le capital a trouvé à placer des centaines de milliers des salariés en dessous de ce qui constitue en principe une rémunération salariale minimale. Et le développement du travail précaire a le même effet pour le salarié, puisqu'il peut de même ramener sa rémunération mensuelle moyenne sur l'année en deçà du salaire minimum.

A quoi il convient d'ajouter, en troisième lieu, le développement des différentes formes de ce qu'euphémiquement on nomme des «quasi-emplois», autre invention des actuelles politiques de l'emploi. Il s'agit d'emplois pour lesquels les salariés reçoivent un salaire inférieur au salaire minimum, parce qu'ils sont statutairement à temps partiel, sous prétexte qu'ils ne sont pas rentables ou qu'on leur fait bénéficier d'une formation destinée à les rendre plus performants; tandis que l'employeur touche des aides ou des subventions de la part de l'Etat – ce qui lui permet quelquefois de pouvoir les employer (donc les exploiter) quasi gratuitement. J'y reviendrai.

En quatrième lieu, il faut prendre en considération le développement des emplois de «services à la personne»: à côté des traditionnelles employées de maison, sous l'effet de mesures fiscales généreuses en faveur des ménages aisés ou riches, on a vu (ré)apparaître d'autres catégories de serviteurs, larbins et autres bon(ne)s à tout faire, chargés notamment de s'occuper des enfants ou des personnes âgées dépendantes. Dans leur cas, la rémunération horaire particulièrement basse (pour une assistante maternelle, le salaire minimum horaire est par exemple de 28,125 % du SMIC !) se conjugue avec de faibles volumes d'emploi pour générer des revenus professionnels souvent misérables.

En dernier lieu enfin, on peut mentionner le développement discret de formes d'emplois qualifiés d'hybrides, parce qu'intermédiaires entre l'emploi salarié et l'emploi indépendant. Il s'agit généralement d'anciens salariés devenus des faux indépendants parce qu'ils restent totalement prisonniers des contrats de sous-traitance qui les lient à une entreprise en particulier (souvent leur ancienne entreprise), contrat dans le cadre duquel ils se trouvent surexploités (leur rémunération est inférieure à la valeur de leur force de travail et se situe

fréquemment en dessous du salaire minimum). Pratique qui s'est développée au cours des deux dernières décennies notamment au sein du bâtiment et du transport routier.

La résultante générale a été la multiplication des travailleurs pauvres. Censées «rendre le travail payant», les politiques de *workfare* se traduisent donc ici par un appauvrissement d'une partie importante du monde salarial, auquel aura également contribué la diminution de près d'une dizaine de points depuis le début des années 1980 de la part des salaires dans la «valeur ajoutée». En France, ce sont ainsi entre 30 % et 40 % des salariés du secteur privé et semi-public qui ont perçu en 2002 une rémunération salariale mensuelle moyenne inférieure au SMIC<sup>1</sup> ! Auquel il convient d'ajouter un sixième de salariés rémunérés au SMIC alors qu'on en comptait proportionnellement moitié moins au début des années 1990<sup>2</sup>. Pas étonnant dans ces conditions que, comme dans la plupart des Etats centraux, la «pauvreté laborieuse» soit devenue aujourd'hui la principale forme de pauvreté en France: les trois quart des ménages pauvres comptent aujourd'hui au moins une personne active.

### Haro sur les chômeurs !

Les politiques de l'emploi d'inspiration néolibérale s'en prennent, en second lieu, à l'indemnisation des chômeurs et, plus largement, aux allocations qui permettent à des inactifs de vivre (en fait: de survivre péniblement) en marge du marché du travail, comme par exemple le revenu minimum d'insertion (RMI). A l'indemnisation du chômage, les néolibéraux adressent essentiellement deux reproches. D'une part, elle gonflerait artificiellement le nombre des chômeurs, soit en permettant à des individus inemployables parce qu'ils ne seraient pas assez performants (pas assez formés, trop âgés, malades chroniquement ou partiellement invalides) de se maintenir sur le marché du travail, soit en dissuadant des individus parfaitement employables de rechercher un emploi avec la diligence et le zèle requis, dans la mesure où elle allégerait la pression de la nécessité économique pesant sur eux. En somme, loin de secourir le chômeur, l'indemnisation du chômage le condamnerait ou l'inciterait à rester au chômage. Et ce d'autant plus que, d'autre part, en leur évitant de devoir prendre immédiatement le premier emploi disponible, elle accroîtrait les exigences des chômeurs en matière de conditions d'emploi, de travail et de rémunération, en poussant donc les salaires à la hausse. Quant aux allocations versées aux inactifs, elles présentent

aux yeux des néolibéraux le défaut majeur de leur permettre de rester précisément inactifs, en constituant ainsi ce qu'ils nomment des «trappes à inactivité»: pourquoi un Rmiste reprendrait-il un emploi alors que celui-ci, la plupart du temps, ne lui assure qu'un gain monétaire supplémentaire limité ? Bref, l'ensemble de ces dispositifs ne perturbent pas moins le fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande sur le marché du travail que l'existence d'un salaire minimum; et il faudrait également les démanteler à ce titre. Sans compter que, de surcroît, ils limitent la valorisation du capital par l'intermédiaire des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) qui les financent.

Là encore, on ne peut qu'être frappé par le cynisme d'un tel raisonnement. Il est singulier, par exemple, que les néolibéraux se préoccupent tant de supprimer ces «trappes à inactivité» que sont censés constituer les revenus de misère que perçoivent les allocataires des différents minima sociaux (ils se situent tous entre 50 % et 80 % du seuil officiel de pauvreté) et qu'ils ne disent pas mot de ces «trappes à inactivité» que constituent les profits, dividendes, intérêts et



rentes que perçoivent les titulaires de confortables patrimoines de rapport, qui leur permettent non seulement de vivre sans travailler (puisque'ils vivent du travail des autres) mais encore de s'enrichir en dormant – à l'image de Mme Liliane Bettencourt qui a perçu l'équivalent de 15 700 fois le SMIC en 2005<sup>3</sup>. Visiblement l'existence des premières est plus préoccupante à leurs yeux que celle des secondes; le fait que les unes soit des «trappes à pauvreté» alors que les secondes sont des «trappes à richesse» n'y est sans doute pas pour rien ! Car on retrouve ici cette constante de la pensée conservatrice selon laquelle la pauvreté est scandaleuse, la richesse non, alors que la seconde a

pourtant la première pour condition.

Non moins cynique est la considération de ce que les allocations de chômage seraient trop élevées, ce qui dissuaderait les chômeurs de reprendre un emploi. Si les allocations de chômage sont censées être en mesure d'exercer une telle action, alors même que le montant maximum de l'allocation de solidarité spécifique que le chômeur touche en fin de droit s'élève à 14,51 € au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 435 € par mois, ne faudrait-il pas en déduire que c'est le niveau de bon nombre de salaires qui est en fait trop bas, comme nous l'avons vu au demeurant ? Curieusement, c'est là une conclusion qui n'a effleuré aucun de ces esprits pourtant pénétrants que sont les économistes et idéologues néolibéraux...

Le raisonnement précédent fait aussi apparaître l'étroitesse de certains de leurs présupposés. Plutôt que de pester contre l'existence d'une indemnisation du chômage ou contre celle de différents minima sociaux qui dissuaderaient leurs bénéficiaires de prendre ou de reprendre un emploi, ne conviendrait-il pas plutôt qu'ils s'interrogent sur le fait que, comme nous l'avons vu plus haut, près de 40 % des salariés du secteur privé ont en 2002 fait le 'choix' de travailler en moyenne pour moins d'un SMIC par mois alors qu'ils auraient pu s'abandonner aux joies du farniente assistés par l'Etat. Car ce fait est doublement polémique à leur égard : ne ruinet-il pas l'idée que le chômage serait volontaire, qu'il procéderait de la mauvaise grâce des chômeurs à (ré)occuper un emploi, encouragée par le généreux dispositif d'indemnisation du chômage ? Et ne conduit-il pas, de même, à remettre en question l'idée que le niveau de la rémunération salariale serait la seule ou du moins la principale motivation du salarié ?

Quoi qu'il en soit, comme pour ce qui est du salaire minimum, l'entreprise de démolition sociale néolibérale a dû se contenter, jusqu'à présent au moins, de demies mesures en ce qui concerne le démantèlement des dispositifs d'indemnisation des chômeurs. Nulle part, elle n'a réussi ni même tenté de le démanteler totalement. Certains Etats (par exemple l'Italie, la Grèce, la Corée du Sud) l'ont même instauré ou renforcé récemment. Là encore, sans doute par crainte des réactions des principaux concernés, mais aussi d'une plus large fraction de la population, tant l'aide aux plus démunis fait partie de l'acquis civilisationnel. Mais aussi par crainte des effets dépressifs sur la demande que la suppression de ces revenus sociaux ne manquerait pas de produire : le spectre keynésien continue à hanter la mémoire de nos gouvernants, sinon celles de leurs mentors néolibéraux.

Mais cela ne les a pas empêchés de s'en prendre malgré tout aux victimes du chômage, à défaut de s'en prendre au chômage lui-même. Pour continuer à m'en tenir à l'exemple français, au fil des réformes successives de l'assurance chômage, on a durci et les conditions d'accès à cette dernière (par allongement de la durée minimale de cotisation pour avoir droit à percevoir des allocations de chômage) et les conditions de perception des allocations, tout en en réduisant la durée. Depuis septembre 2005 a ainsi été mis en place un



système de réduction du montant des allocations à chaque refus par le chômeur d'un emploi proposé par l'Agence nationale de l'emploi (ANPE) : de 20 % à la suite du premier refus, de 50 % à la suite du second et de 100 % après le troisième, même si les propositions d'emploi qui lui sont faites ne correspondent pas à sa spécialité ou à sa qualification ou qu'elles sont incompatibles avec ses contraintes de résidence ou de vie familiale. Et le nombre des radiations administratives mensuelles de chômeurs, conduisant à la suppression de leur droit à toute indemnisation, sous prétexte d'une recherche insuffisante d'emploi de leur part, a crû considérablement au cours des deux dernières années, permettant au gouvernement d'annoncer triomphalement une baisse continue du chômage. A quand le rétablissement du travail forcé ou des *workhouses* ?

Et c'est le même surcroît de contrainte qui s'exerce à l'égard des inactifs réputés employables, par exemple les Rmistes. A la faveur du transfert de l'ensemble du dispositif de l'Etat central aux Conseils généraux et dans le cadre des

«plans départementaux d'insertion», la pression s'est accrue, via les travailleurs sociaux qui les encadrent, pour les obliger à signer un «contrat d'insertion» prévoyant souvent de la part des allocataires des actions effectives de recherche d'emploi ou de remise en état (sur le plan de l'accès au logement ou aux soins) ou à niveau (sur le plan professionnel), dans l'objectif de les renvoyer le plus vite possible sur le marché du travail – avec, là encore, à la clé le chantage à la suppression de l'allocation ou sa suppression effective en cas de non exécution des obligations du contrat par l'allocataire. Ici les politiques de *workfare* se ramènent à une véritable guerre contre les pauvres, en les punissant en quelque sorte de ne pas trouver et de ne pas occuper des emplois inexistantes ou, en tout cas, en nombre insuffisant.

Et avec l'institution en 2004 d'une déclinaison du RMI, le «revenu minimum d'activité» (RMA), inspiré du *Temporary Assistance for Needy Family* (Assistance temporaire pour familles nécessiteuses) états-unien, la chasse aux «faux chômeurs» rejoint l'objectif de baisse du coût du travail. En acceptant par exemple d'exercer un emploi de vingt heures par semaine rémunéré au SMIC, un allocataire du RMI vivant seul percevra un gain supplémentaire mensuel de l'ordre de 120 €. Et c'est très exactement ce qu'il en coûtera mensuellement à son employeur pour disposer de ce salarié durant ces vingt heures par semaine, soit 1,5 € de l'heure, puisque c'est lui désormais qui percevra l'équivalent du montant du RMI au titre de l'aide à la création de ce type d'emplois. Ainsi, sous prétexte d'«activer» les chômeurs et de leur «faciliter le passage de l'assistanat à l'activité professionnelle», les politiques néolibérales de *workfare* sont en fait déjà parvenues, en ce qui concerne ces emplois, à réduire le «coût du travail» pour le capital en plein cœur de l'Europe occidentale à un niveau équivalent à celui qui sévit dans les zones industrielles au Pakistan ou en Chine. «Rendre le travail payant» disent-ils : on aura compris pour qui !

Alain Bihr

<sup>1</sup> Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), *La France en transition 1993-2005, La Documentation Française, 2006, page 118.*

<sup>2</sup> *Id.*, page 113.

<sup>3</sup> Selon la bien dénommée revue *Capital*, n°181, octobre 2006 ;

Le texte ci-dessous décrit le processus de démolition du service postal en Suisse.

Son auteur (pour le joindre : [cercleal@page2.ch](mailto:cercleal@page2.ch), ou écrire à ACC qui transmettra) serait intéressé par des contacts avec des personnes qui suivent de près la privatisation et la casse du service postal en France.

De tels contacts entre salarié-e-s des services postaux suisse et français et/ou des militant-e-s qui défendent les services publics pourraient déboucher sur des initiatives communes.

# Poste Suisse : Un paquet plombé

## De la régie fédérale à l'entreprise privée : procès-verbal d'une liquidation

par Jean-Marie Gerber

Pour rappel : le 31 décembre 1997, les PTT disparaissent. Le résultat immédiat fut la séparation des télécommunications – depuis Swisscom – et de la poste. Ce processus a commencé dès la fin des années 1980. Avec des différences de rythmes et de résultats, il imite la mise en œuvre de politiques analogues dans d'autres pays (avant tout la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Allemagne).

### Coup de zoom historique

En 1849, les services postaux – pièce majeure dans la formation d'un marché intérieur unifié helvétique – sont liés de façon étroite à certains secteurs économiques. De ce fait, ils sont sensibles et réactifs aux besoins spécifiques de ces secteurs.

Comme infrastructures «socialisées» – c'est-à-dire financées et constituées par l'Etat, par le biais des impôts – les PTT doivent jouer un rôle dans l'intégration, par cercles concentriques, des régions périphériques aux centres urbains les plus dynamiques et assurer la liaison avec le segment de l'industrie dispersé alors le long du cours des fleuves et rivières.

La période commençant dans les années 1980 marque une nouvelle étape : celle d'une tendance à la privatisation dont le but est d'ouvrir totalement ces services aux investissements privés, de manière rentable.

### 1998 : séparation et conséquences

La séparation a été marquée du sceau de l'exigence suivante : « [la LPO, Loi sur La Poste] redéfinit la mission de La Poste dans ce nouvel environnement, en tenant compte, d'une part des principes du service public postal [...], d'autre part de la nécessité

pour La Poste de parvenir à équilibrer ses finances. » Auparavant, le financement reposait sur un «*modèle de péréquation financière entre les télécommunications et les services postaux*». Cette exigence aboutira, logiquement, à une série de décisions. Les trois principales sont :

1° L'augmentation des prix des produits postaux, permise par la nouvelle LPO.

2° La diversification de la «palette de l'offre» dans le secteur dit «non réservé», soit celui pas concerné par le «service universel» (en langage clair, un service de base minimum, pour les moins aisés, comme les prestations de base que l'on veut réduire pour l'assurance maladie); l'expression de cette mutation concrète est aujourd'hui visible: papeterie, boissons, livres, services financiers, assurances vie, etc. dans les offices postaux; cela va de concert avec une restriction de prestations, jugées non rentables.

3° Mise en œuvre d'un processus de «rationalisation-rentabilisation» de l'ensemble de la structure postale, du niveau le plus général au niveau le plus particulier.

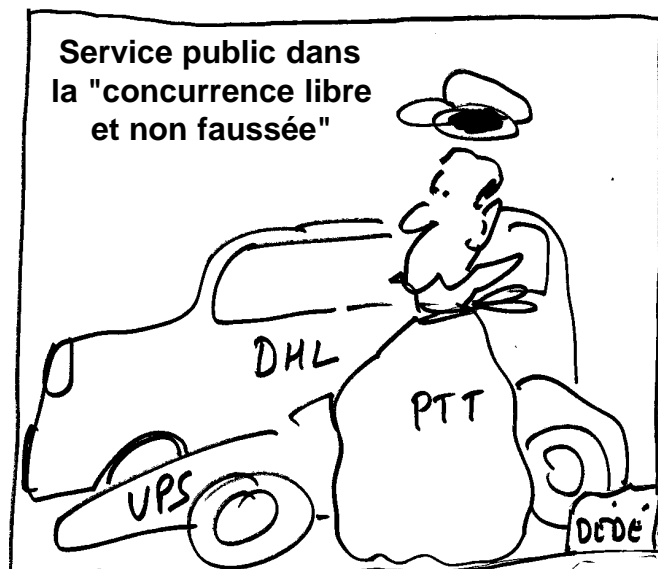
Pour ce faire, deux options sont privilégiées: tout d'abord la modification du réseau postal et la construction de nouvelles infrastructures; ensuite la flexibilisation du travail sous toutes ses formes, accompagnée d'une contraction de la masse salariale.

Tout cela s'opère parallèlement à la li-

béralisation des marchés postaux: pour l'ensemble des colis au 1<sup>er</sup> janvier 2004 puis pour les lettres au-dessus de 150 grammes. A terme la libéralisation sera quasi complète, même si un monopole résiduel restera probablement, comme l'a indiqué le directeur général de La Poste, Ulrich Gygi, le 23 mars 2007.

### Fractionnement

Depuis début 1998, La Poste sera fractionnée en «sous-entreprises», appelées alors Unités d'affaires (UA). Aujourd'hui, elles sont au nombre de sept: PostMail (transport et distribution du courrier, qui emploie 15'183 «unités de personnel»<sup>1</sup>), PostFinance (activités financières, 2'526), PostLogistics (transport et distribution des colis et des exprès, 5'118), CarPostal (transport de voyageurs, 1'502), Swiss Post International (987, dont 501 en Suisse), Réseau Postal et Vente (l'ensemble du réseau des offices de poste de Suisse, 11'501) et Philatélie (125)<sup>2</sup>. Chacune de ces unités doit définir une «politique propre» et doit contracter des «alliances» avec d'autres entreprises. Chaque unité va facturer les prestations qu'elle



fournit à d'autres. Chacune doit «équilibrer ses finances». Toute mutualisation des coûts propre à un service public disparaît. Nous avons affaire à des centres de profits, dont le critère d'existence est la rentabilité. Le coût social et humain n'est pas intégré dans cette comptabilité analytique.

Deux bras de levier sont utilisés. Le premier: le recours à l'externalisation d'activités, donc la sous-traitance (pour la logistique, certains transports, la surveillance externe, les transferts de fonds, etc.). Le second: l'attribution d'une enveloppe budgétaire contraignante à chaque unité. Ainsi, un centre de distribution, un bureau de poste doivent économiser sur l'ensemble de leurs activités, opérer des choix entre l'achat de matériel et l'engagement de personnel, par exemple.

### Péjoration des salaires et conditions de travail

Sous le choc des transformations indiquées, les salaires et les conditions cadres de travail sont attaquées, en créant l'illusion que cette offensive est le résultat fatal, physiologique d'un changement technico-organisationnel. Ainsi, toute résistance est neutralisée, d'autant plus que les organisations syndicales avalisent la politique de la direction et lui servent de département annexe desdites «ressources humaines».

Cela se concrétise dans le sillage de l'adoption de la LPers (Loi sur le personnel de la Confédération) suite à un vote balayant le référendum à l'automne 2001. Le statut de fonctionnaire est abrogé. Une certaine protection contre les licenciements est levée. L'Office fédéral du personnel ne laisse planer aucun doute : «Le statut de fonctionnaire est supprimé. Il est désormais possible de mener une politique du personnel moderne. Les employeurs de

### Etrene pour Ulrich Gygi

La Poste a des contrats spécifiques avec l'UBS et la Winterthur. En remerciement, en 2006, le patron «socialiste» de la poste U. Gygi, né en 1946, intègre le conseil d'administration (CA) de la Winterthur. Cette firme contrôle 20% du marché helvétique de l'assurance : 1,63 million de personnes sont assurées à la Winterthur. Gygi y siège aux côtés du Professor et médecin Felix Gutzwiller, le leader zurichois du Parti radical ultra-libéral et animateur des contre-réformes dans le domaine de la santé. Gutzwiller est aussi président de l'Institut tropical suisse. Moins exotique, ce médecin a un siège au CA de la Bank Clariden Leu, de l'Advisory Board Credit Suisse Group, des cliniques Hirslanden, etc. On est rassuré.

la Confédération disposent d'une plus grande marge de manœuvre (administration, Poste et CFF). [...] La Confédération et son personnel restent compétitifs sur le marché du travail. »

La Convention collective de travail (CCT) entre La Poste et ses deux syndicats – le Syndicat de la Communication et Transfair – traduit dans son contenu la LPers. La CCT donne la possibilité de licencier et d'opérer des déplacements internes. Par la suite, des CCT de secteurs et régionalisées sont négociées. Ulrich Gygi, dans sa présentation du 23 mars, ne finisse pas avec la réalité: une CCT n'est que la transposition du Code des obligations, soit l'exigence légale minimale, qui sera, de plus, régionalisée, sectorielisée mais légitimée par le masque de la CCT. On crée l'illusion d'une négociation et d'un accord, donc l'illusion de syndicats qui ne sont, en fait, que des ombres chinoises.

Pour compléter le dispositif, certaines unités, puis La Poste dans son ensemble acquièrent le statut de société anonyme. La *NZZ am Sonntag* du 19 février 2006 l'a bien compris en claironnant que les règles qui doivent prévaloir à La Poste sont celles du Code des obligations.

### Vers la privatisation, grâce à de nouvelles infrastructures

Pour assurer la rentabilité, avant la privatisation, il faut opérer des investissements que les usagers et les «économies faites sur le personnel» vont financer. Le capital privé n'aura plus qu'à recueillir les fruits mûrs.

Le projet *Colis 2000* a conduit à la fermeture des 11 centres de tri des colis. Ils sont remplacés par trois nouveaux (Daillens, Härkingen et Frauenfeld, entrés en service le 31 mai 1999) et le maintien de



deux anciens, Zurich et Berne (ce dernier fermé en 2003). Le projet *REMA* (*REngineering MAilprocessing*) implique, lui, la fermeture des 18 centres de tri du courrier actuels, qui seront remplacés par trois centres principaux – Eclépens, Härkingen et Zurich-Müllingen – et six centres secondaires – Genève, Bâle, Kriens, Ostermündingen, Calenazzo et Gossau. La mise en place du projet *REMA* se fait sur la période 2006-2009 ; à cette date il entrera pleinement en fonction.

Ces deux projets ont pour but de faciliter la possibilité d'adaptations «techniques» permanentes. Concrètement, cela signifie par exemple : l'accouplement des tournées des facteurs aux variations du flux des colis. Un mariage particulier. N'oublions pas que, par ses activités, La Poste est une entreprise qui fonctionne en « flux tendu ». La nouveauté, ici, est de permettre, par exemple, d'adapter les tournées des facteurs aux variations du flux des colis, plusieurs fois par année. Il en sera de même avec le projet *REMA*.

La restructuration du secteur colis a été suivie par le projet *Optima*, ayant trait au réseau postal. Une drastique réduction du réseau en est le cœur : on passe de 3'396 offices de poste classiques en 2001 à 1'767 en 2005. Les offices de poste fermés sont remplacés par différents «points de vente» : filiales et agences ainsi que par le « service à domicile ». La réduction du nombre d'offices de poste s'accompagne par une modification sensible de leurs activités et du statut de ces offices.

Dans la veine publicitaire, le qualificatif *Ymago* a été accolé à cette

dernière opération. Il s'agit de remplacer certaines activités postales par des automates (pour les virements d'argent) et par le transfert de certaines activités à des chaînes de magasins (Landi, Volg, des papeteries, etc.) ou à des particuliers (franchises accordées à des épiciers ou à des secrétaires communaux, par exemple).

La politique de «franchisation» est étendue actuellement aux garages postaux et demain aux facteurs colis, qui seront des «indépendants», devant porter tous les risques d'une entreprise, tout en étant soumis aux ordres des centres névralgiques, véritable autorité.

Franchisation et polyvalence se combinent. Ainsi, un postier doit désormais connaître plusieurs tournées, et non pas la tournée dont il était titulaire, pouvant ainsi remplacer un malade ou un absent. La baisse de qualité du service et l'accroissement de la fatigue ne sont pas pris en considération ; pour cette raison, se renforce la propagande sur l'exigence de qualité. Ce qui a, en retour, pour effet pervers d'accroître la pression sur les salarié-e-s qui sont d'un côté responsabilisés et, de l'autre, désappropriés de leurs savoir-faire et de leurs exigences liées à leurs expériences. De plus, des salarié-e-s employés à temps partiel sont progressivement engagés. Le but visé : la moitié du personnel de ce secteur sera employé à un taux de 50% dans la décennie à venir. Avec un sens particulier de l'ironie, ce nouveau facteur se voit coller le badge : *Move it !* (bouge !). Traduction : marche ou crève.

## Une concurrence construite

Invoquant sans cesse la concurrence introduite par la disparition des PTT, la nécessité de rester numéro un et de s'adapter aux mutations technologiques, La Poste Suisse emprunte, progressivement, la voie de la privatisation. Cette concurrence est construite. A plusieurs titres. Tout d'abord, par la libéralisation – décision politique – des marchés postaux à l'échelle européenne. Ensuite, les nouvelles infrastructures (centres de traitement du courrier et des colis) pourront être utilisées, à l'avenir, en commun par La Poste et ses «concurrents». Une concurrence oligopolistique dont usagers et salarié-e-s de la poste paieront le prix.

<sup>1</sup> Données tirées du Rapport de gestion 2006. Données chiffrées de La Poste Suisse. Par « unités de personnel » est entendu « équivalent temps plein », c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas du nombre de salarié-e-s réel mais du nombre de salarié-e-s que compterait l'entreprise si l'ensemble de ses travailleurs étaient employés à taux plein. En 2006, le groupe La Poste Suisse comptait 42'178 travailleurs (41'073 en 2005). Cette augmentation du nombre « d'unités de personnel » doit être tempérée, car certains secteurs connaissent une baisse importante de personnel – notamment en vue de la réalisation du projet REMA.

<sup>2</sup> Auxquels il faut ajouter les Unités de service et les unités de gestion (« structures » internes à l'entreprise, qui coordonnent l'ensemble des UA, de la direction à la gestion des parcs immobilier et automobiles, à l'entretien des infrastructures, en passant par les finances internes et l'achat de matériel) ainsi que les nombreuses entreprises qui appartiennent en totalité ou dans lesquelles La Poste investit en Suisse et à l'étranger (en Suisse : gestion d'adresses, logistique, distribution d'imprimés, etc. ; à l'étranger : transport de courrier, gestion de courrier interne de certaines entreprises, etc.).

Dans le cadre de nos échanges avec "Alternative Libertaire", nous publions ici une analyse parue dans le numéro 163 (juin 2007) de cette revue qui paraît 11 fois par an. (Abonnement pour 11 numéros : 25 euros. Chèque à l'ordre d'"Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19;www.alternativelibertaire.org ) "Alternative Libertaire" est disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

## La " valeur travail " contre le capital

Nicolas Sarkozy a bien blousé la gauche, avec son discours sur la " valeur travail ". Comment se peut-il qu'il soit ainsi parvenu à récupérer avec autant d'aisance une notion traditionnellement de gauche, sinon parce que la gauche – par souci de " modernité " – l'a abandonnée ?

La critique fondamentale du capitalisme est fondée sur l'opposition du travail et du capital. Le capital est improductif, il n'existe que de l'exploitation du travail. Aux classes laborieuses, productrices de richesses, qui constituent la société, s'oppose la classe capitaliste, profiteuse des richesses créées, parasite de la société.

Mais, pratiquant avec succès une tactique à front renversé, Sarkozy s'est érigé le temps d'une campagne en défenseur d'un travail " dévalorisé ", " mal récompensé ", de la " France qui se lève tôt ", avec ce slogan : " Travailler plus pour gagner plus ! "

Certes, la bourgeoisie a toujours exalté le travail pour mieux écraser les travailleuses et les travailleurs. Le pétainisme et le gaullisme ont bien eu cette tactique en partage, en mettant sur un piédestal l'ouvrière et l'ouvrier consciencieux, docile, " soucieux de l'intérêt général ", évidemment non syndiqué et non gréviste. En toute logique, et parce qu'elle en vit, la bourgeoisie peut magnifier le travail, en même temps qu'elle l'a avili, avec le travail à la chaîne, la parcellisation des tâches, la hiérarchie intellectuel/manuel, la précarité.

Pourtant, ces vingt dernières années, les libéraux PS ou UMP avaient plutôt changé de tactique. Il s'agissait non plus de glorifier le travailleur, mais de l'invisibiliser. L'heure était à marteler qu'" il n'y a plus d'ouvriers en France ", à porter au pinacle les golden boys, la bourse, les " créateurs d'entreprise ", et à sauter à pieds joints dans la mode débiliteuse de l'" économie immatérielle " et des start-up, mode qui fit les grands jours de Libération avant de partir en fumée. Pour se mettre à la page, le PS et même certains syndicats avaient soigneusement nettoyé leur lexique de tous les gros mots archaïques qui trahissaient un honteux passé de gauche : " classe ouvrière ", " prolétariat ", " travailleurs " et, par contrecoup, " travail ".

Les politiciennes et les politiciens ne redécouvrent la classe ouvrière qu'à l'occasion des élections. Pour le coup Sarkozy aura été plus rapide – et surtout moins complexé – que les socialistes. En s'emparant d'un vocabulaire qui pour ses adversaires sentait le crapaud, il a réussi le coup de maître de les tourner sur la gauche.

Pas besoin d'être devin pour savoir que l'escroquerie du discours sarkozien sur le travail éclatera au visage de ceux et celles qui y ont cru, à mesure qu'il lancera des réformes antisociales.

La social-démocratie actuelle, engluée dans son idéologie ci-toyenniste, humanitaire et moralisatrice, liée organiquement au patronat, ne veut et ne peut employer un discours de classe. Aux révolutionnaires de le faire. Alors disons-le haut et fort : qu'ils et elles soient manuels, intellectuels, français, immigrés, avec ou sans papiers, salariés ou privés d'emploi, la vraie " valeur travail " ce sont les travailleurs et les travailleuses.

Alternative libertaire, le 18 mai 2007



Nous publions ci-dessous la conclusion d'un article édité sous la forme d'une brochure de 50 pages format A5 et intitulé "*Où va l'extrême gauche ?*"<sup>(1)</sup>. Les auteurs ont centré leurs analyses sur la LCR et LO pour émettre un "*diagnostic pessimiste*" sur la capacité de ces deux organisations à "*jouer un rôle moteur dans l'émergence d'une nouvelle force politique pour le camp des exploités*".

Ils restent optimistes, par contre, sur ce qui "*se développe, à l'extérieur, au sein de l'extrême gauche et au-delà, dans la jeunesse et au sein du monde du travail*".

Preuve que l'analyse produite est d'une réelle pertinence : rédigée en mars - donc avant les élections - on peut la lire aujourd'hui sans sourire. On ne pourrait pas en dire autant de la plupart des textes produits par l'extrême-gauche durant les deux campagnes électorales...

## La perspective : en finir avec le capitalisme

Le quinquennat 2002-2007 a été riche en luttes. Outre le mouvement de mai-juin 2003 évoqué plus haut, les années 2005 et 2006 ont connu des mobilisations sans précédent dans plusieurs secteurs de la jeunesse : mouvement lycéen au printemps 2005, émeutes des banlieues à l'automne 2005, mouvement contre le CPE et la loi dite d'égalité des chances au printemps 2006. D'autres secteurs se sont mobilisés en opposition au gouvernement, depuis le mouvement des chercheurs jusqu'à la campagne de solidarité avec les enfants sans-papiers conduite par le Réseau Education Sans Frontières (RESF). Electoralement, les deux faits marquants sur cette période ont été la sanction du gouvernement aux régionales de 2004, et surtout le rejet du traité constitutionnel européen le 29 mai 2005, en rupture avec le positionnement de l'UMP et du PS.

Cette série, qui fait écho aux mobilisations ailleurs, en Amérique latine notamment, témoigne à elle seule de la persistance de fortes tensions sociales et politiques. Le capitalisme mondialisé, le Medef et ses alliés libéraux de droite et de gauche n'ont pas encore emporté la partie. Les capacités de résistance du monde du travail sont sérieusement amoindries après des années de restructurations, de plans de licenciements et de précarisation forcenée. Les perspectives politiques sont obscurcies par les avancées idéologiques d'un système qui promeut la frénésie consumériste, «la croissance», les valeurs morales traditionnelles, «l'ordre juste», «la République» et «l'identité française». Mais les capacités de lutte et les perspectives n'ont pas été annihilées. En France comme ailleurs, en Amérique latine notamment, la résistance populaire se manifeste à différents endroits.

L'accession de Le Pen au second tour des présidentielles de 2002 a brutalement confirmé ce que l'extrême gauche analysait depuis plusieurs années: une course de fond est engagée avec le capitalisme, qui va reposer à plus ou moins long terme l'alternative socialisme ou barbarie. La faillite du stali-

nisme a laissé un vide politique sans précédent, posant la nécessité de la construction d'une nouvelle force politique ancrée dans la lutte des classes, pour en finir avec le capitalisme. L'extrême gauche organisée n'a pas été à la hauteur de la situation. Piégée par ses succès électoraux, elle s'est progressivement déphasée du mouvement réel, elle s'est installée dans les institutions alors même qu'une fraction grandissante de la population s'en détache, s'abstient d'aller voter sans pour autant s'abstenir de lutter, ou alors vote sans se sentir engagée: pour faire obstacle à Le Pen ou à la Constitution européenne hier, à Sarkozy demain. Les militants de LO et de la LCR ont acquis une fâcheuse tendance à surévaluer les élections, à la mesure de leur investissement militant, alors que leurs électeurs en ont un usage bien plus pragmatique et pondéré.

Il semble que la «fenêtre d'opportunités» ouverte pour l'extrême gauche autour de 1995 se soit refermée depuis 2003. Faute d'avoir su faire vivre une perspective anticapitaliste crédible, utile dans les luttes, les organisations révolutionnaires ont cédé le devant de la scène aux nouveaux partisans du réformisme de gauche. Le débat sur la constitution européenne, en mobilisant des dizaines de milliers d'individus, militants syndicaux, associatifs, politiques et non encartés, sur la base d'un rejet du libéralisme sans préjugé, a en effet relancé quelques vieilles barbes réformistes en perte de vitesse sur la ligne d'un «antilibéralisme» assumé: la ligne d'une gestion sociale du capitalisme, plutôt que de la rupture avec le système.

Il est pour nous évident que l'antilibéralisme version Bové ou Buffet ne peut que préparer des lendemains qui déchantent. Le capitalisme mondialisé a sapé les bases matérielles qui ont permis, tout au long du vingtième siècle, aux illusions réformistes de perdurer dans les métropoles impérialistes. La liquidation des interventions sociales de l'Etat, des institutions du salaire socialisé (Sécurité sociale, retraites), la marchandisation effrénée de tous les sec-

teurs de la vie indiquent que le capitalisme du 21<sup>e</sup> siècle n'est plus prêt à tolérer les marges de manœuvre du passé. L'illusion de l'antilibéralisme ne fera pas longtemps écran.

L'enjeu posé depuis des décennies, mais posé avec une acuité renforcée depuis une quinzaine d'années, est de rassembler une nouvelle force politique ancrée dans les luttes, défendant jusqu'au bout les intérêts du camp social majoritaire, autrement dit d'une force disposée à en finir avec le capitalisme. Nous avons longtemps cru que les organisations révolutionnaires auraient un rôle crucial à jouer dans cette construction. Mais l'histoire récente de l'extrême gauche française montre que cela ne sera vraisemblablement pas le cas : LO et la LCR sont avant tout préoccupées par la préservation de l'existant, par la gestion de leur capital politique, voire électoral, en phase avec les institutions plutôt qu'avec la lutte des classes.

Cette perspective est encore en gestation en sein de l'extrême gauche, parmi les militants des organisations trotskystes mais aussi ailleurs, chez les syndicalistes révolutionnaires, dans la mouvance anarchiste ou altermondialiste, et parmi de nombreux militants non-encartés. L'avenir de l'anticapitalisme n'est pas écrit, il reste à tracer. L'enjeu demeure, aujourd'hui plus que jamais, de reconstruire sur les décombres du siècle passé la perspective d'une société sans exploitation, sans oppression, sans classe et sans Etat.

Le 24 mars 2007,

Léo Picard & Samuel Holder

piccard@no-log.org giuffr@free.fr

(1) Pour commander la brochure "*Où va l'extrême-gauche*" (1,35 € + 1,30 € frais de port) s'adresser par courriel aux auteurs [piccard@no-log.org](mailto:piccard@no-log.org) ou [giuffr@free.fr](mailto:giuffr@free.fr) ou à Carré Rouge BP 125 75463 PARIS CEDEX 10, ou à ACC qui transmettront.

# Rencontre de Storckensohn les 23 et 24 juin 2007

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, **ACC**, **AES**, (Alsace et Franche-Comté) **A l'Encontre** (groupe Suisse qui met en ligne une revue électronique du même nom) et **Carré Rouge** (essentiellement région parisienne) ont organisé une rencontre à Storckensohn, dans la vallée de Thann, en Alsace, durant le week-end des 23 et 24 juin. Cette réunion s'inscrivait dans la démarche entamée il y a plus de deux ans autour du projet "*Penser le socialisme, le communisme aujourd'hui*". Un texte-charte a déjà été publié dans les colonnes de nos bulletins respectifs. Cette démarche devrait, entre autres, déboucher sur la création d'une revue électronique commune.

Le thème de *l'auto-activité* dans les luttes hier et aujourd'hui a été placé au centre des débats. Participation importante : l'assemblée a pu compter jusqu'à 35 personnes où il a fallu surmonter les problèmes de traduction immédiate des interventions en plusieurs langues, car des Allemands, des Anglais et des Italiens ne maîtrisant pas le français était présent-e-s. Ces représentants de divers pays ont évidemment permis d'enrichir considérablement les échanges en produisant des analyses de leur situation "locale". Complétant cette vision géographiquement très large des choses, Charles-André Udry (du groupe A l'Encontre), qui rentrait d'un périple en Amérique latine, a brossé un tableau de la situation politique sur ce continent.

La projection du film "*LIP, l'imagination au pouvoir*" (voir page 14 du présent numéro d'ACC) a été suivi d'un débat où la présence de Charles Piaget, sa faconde et son dynamisme contagieux ont pu, pendant quelques instants, recréer ce climat si particulier que peut générer un groupe en "*auto-activité*".

Pour ce qui concerne "*l'auto-activité*" généralisée, on y reviendra, comme on reviendra sur cette rencontre de Storckensohn. Pour en savoir davantage ces prochains temps, visitez régulièrement les sites d' "*A l'Encontre*" et de "*Carré Rouge*". En attendant, vous pourrez lire ci-dessous le plan d'un exposé introductif de François Chesnais;

## La situation politique en France après les élections

(Plan de l'intervention de François Chesnais qui a introduit la discussion)

### Le terrain électoral

1. Le terrain électoral n'est pas un terrain favorable aux salariés. En dehors des phases assez courtes, consécutives en général à des grandes crises et de grandes luttes, où un ou plusieurs partis les ont rassemblés, c'est en tant qu'individus isolés que les salariés vont aux urnes. Dans une phase comme celle que nous connaissons aujourd'hui, où les mécanismes capitalistes d'atomisation économique, mais aussi socioculturels des salariés jouent à plein («l'individualisme» propre à l'époque néolibérale) et où plus aucun parti, ou front de partis, ne leur permet de se rassembler, l'absence de

perspectives peut les amener à mettre des bulletins dans l'urne de façon effectivement contraire à leurs intérêts. C'est ce qui s'est passé le 21 avril et le 6 mai

2. De façon complémentaire, ce n'est pas sur le terrain électoral, que se produisent les défaites de la classe ouvrière et les victoires de la bourgeoisie, mais uniquement sur celui de la lutte des classes, grandes grèves battues, manifestations faibles, brutalement réprimées, répression policière très forte. Il est donc juste de dire que «la question de la traduction sur le terrain social du succès de Sarkozy dans les urnes est encore ouverte» (Kouvelakis).

3. Il est impossible, sur la base des élections, d'en conclure à une «droitisation» des salariés. La «droitisation» a été celle des analyses et des programmes proposés aux salariés, par le PS mais aussi par les formations dites de la «gauche de la gauche», en y incluant les «comités unitaires anti-libéraux». Ni les grèves de 2003, ni le mouvement contre le CPE ne traduisent une «droitisation». La campagne victorieuse pour le Non au TCE non plus, même si elle a occulté la profon-

deur de la banqueroute théorique des forces qui l'ont encadrée avant d'en épuiser le dynamisme.

4. Le sentiment de défaite ressenti par une partie des militants traduit deux choses différentes qu'il faut distinguer :

- une surestimation de leur part de l'importance des élections, en général et dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> République en particulier, et un investissement personnel très fort dans la campagne, que ce soit la «campagne unitaire» ou celle de tel ou tel candidat, avec le constat que cet investissement n'a pas abouti à grande chose;



· le sentiment d'avoir affaire avec Sarkozy à un adversaire particulièrement dangereux et d'être confronté à une situation particulièrement dangereuse. Cette question est importante et doit être traitée de façon sérieuse.

### Dangerosité de Sarkozy

5. C'est sur ce plan que situe l'apport que nous pouvons faire et que se trouve l'un des moyens d'intéresser des militants et les amener à participer au travail de refondation d'une perspective politique. Par eux-mêmes les résultats des élections ne nous appor-



tent aucun soutien nouveau pour le type de travail que nous avons entrepris. Autour de nous il y a soit de militants déçus, parfois démoralisés, soit de militants enthousiastes des résultats de leur formation, dopés par les résultats (LCR).

6. Il faut donc s'atteler

- à une appréciation aussi serrée que possible du degré de «dangerosité» de Sarkozy
- parler des problèmes auxquels les salariés se trouvent confrontés «dans leur propre camp»
- parler des «défauts» des courants et des militants en France, notamment leur caractère fortement «franco-français». Il se peut que ce ne soit pas seulement le cas pour la France, mais le problème est particulièrement aigu ici.

7. Pour chercher à apprécier le degré de «dangerosité» de Sarkozy, sa

capacité à être la «Margaret Thatcher» française, il faut faire deux choses : sortir du cadre français et s'entendre bien sur ce qu'ont fait Thatcher et son équipe.

8. Thatcher et son équipe ont fait deux choses :

- dans une alliance avec les Etats-Unis et en s'appuyant sur la City et le capital financier déjà reconstitué, ils ont ouvert une période de renouvellement et d'expansion au capitalisme britannique, comme composante de base d'une contre-révolution internationale et

· ils ont provoqué un affrontement avec un secteur très important de la classe ouvrière (les mineurs) et lui ont infligé une très forte défaite qui en préparait d'autres (les dockers de Liverpool)

· les deux choses ont été liées, Thatcher a attendu fin 1984 lorsque la contre-révolution internationale avait déjà atteint des succès avant de déclencher l'offensive contre les mineurs

9. Sarkozy a-t-il les moyens d'ouvrir pour le capitalisme français une période de renouvellement et d'expansion, en fait-il un objectif ? De quels atouts dispose-t-il pour provoquer un affrontement avec un sec-

teur très important des salariés et de la jeunesse et leur infliger une très forte défaite ?

10. Les possibilités d'ouvrir au capitalisme français une période de renouvellement et d'expansion dépend

- d'un côté de l'état de l'économie et de la politique mondiale et de la situation des principaux protagonistes,
- de l'autre des traits particuliers du capitalisme français

11. Politique en direction des rentiers et de la «France qui a peur» (vote des retraités)

12. Les atouts dont Sarkozy dispose sont :

- la concentration de pouvoir spécifique à la 5<sup>ème</sup> République
- la disposition à collaborer des appareils syndicaux, enfin

· le facteur essentiel auquel il doit sa victoire électorale, c'est-à-dire l'état de dénuement politique dans lequel le PS et la «gauche de la gauche» ont mis les salariés.

### Auto-activité et auto-organisation

13. Tout cela crée un contexte où les salariés n'ont d'autre choix que de puiser en leurs propres capacités les moyens de lutte, de résistance, parfois de contre-offensive sur un segment délimité. Les expressions d'auto-activité et d'auto-organisation vont donc vraisemblablement se multiplier et prendre aussi des formes multiples. Même si elles peuvent avoir des allures de retrouvailles avec des traditions originelles du mouvement ouvrier, il s'agira dans bien des cas d'un retour contraint et forcé, dans des conditions certes un peu différentes de l'Argentine à partir de 1997, mais où un exemple comme celui-là pourra servir, notamment de nouveau sur la question du «rapport au politique» de ces formes d'auto-organisation.

14. Pour moi, le point de passage le plus décisif de «la théorie à la pratique» de la part de militants oeuvrant en France serait d'être capables de s'adresser aux salariés et aux secteurs les plus politisés de la jeunesse en France pour leur dire «la vérité vraie», à savoir qu'ils **n'ont plus aucune perspective d'un avenir correspondant à leurs espoirs et leurs idéaux** s'ils ne parviennent pas à créer des **formes d'alliance politique très fortes avec les salariés et la jeunesse de pays voisins** pour construire une «Europe des travailleurs».

15. Les raisons gisent dans l'évolution du capitalisme dans le cadre de la mondialisation, dont beaucoup de dimensions sont inédites: fondement transnationalisé des rapports de force que le capital s'est créé face au travail; degré auquel une concurrence aveugle et destructrice est lancée; les conditions de guerres «nouvelles» incessantes et des migrations inhumaines entretenues et les crises écologiques, dont la crise climatique, abordées avec le seul but de reproduction de la domination du capital et de préservation du «mode de vie» des pays où l'aliénation sociale est le plus profondément ancrée.

François Chesnais

Nous publions ci-dessous de larges extraits d'une lettre ouverte qui a le mérite de décrire concrètement, et sur des exemples précis, comment s'opère la soumission progressive d'une bureaucratie syndicale aux exigences du système et de ses institutions. Dans le contexte actuel, l'occupation principale d'un dirigeant syndical (il s'agit en l'occurrence d'Aschieri, de la FSU, mais le comportement de presque tous les autres est analogue) est de négocier régression sur régression en cherchant à les atténuer pour faire croire à ses syndiqués qu'il les défend efficacement. Il faut constater, hélas, que pour ces dirigeants, ça ne se passe pas trop mal : ils continuent d'avoir un certain crédit auprès de leur base. Même (et surtout) lorsqu'ils font semblant de s'indigner des reculs sociaux auxquels, peu ou prou, ils ont collaboré. Ainsi, Aschieri pourra certainement encaisser sans trop de problèmes la suppression de 10.000 postes supplémentaires à l'Education Nationale (qui n'est pas envisagée dans le texte ci-dessous), qui vient d'être annoncée, en s'étonnant et en s'indignant. Alors qu'il savait pertinemment que cette régression, et bien d'autres à venir, étaient inscrites dans le programme de Sarkozy.

Le ton et le fond de cette lettre restent contenus dans les limites de l'organisation et de ses règles; les questions, faussement naïves, ne sortiront jamais de la logique étroite de la "lutte à l'intérieur de l'appareil". Face à une opposition de ce genre, un dirigeant n'a guère de soucis à se faire.

Même si cela reste malheureusement exceptionnel, des militant-e-s suivent une autre démarche contestatrice en sortant de la logique d'appareil pour créer des structures autonomes qui pourraient offrir d'autres perspectives (voir page suivante).

## Lettre ouverte à Gérard Aschieri

Cher camarade,

Je t'écris après que FSU a été reçue par le Nicolas Sarkozy le lundi 11 juin. Une des mesures annoncées par Nicolas Sarkozy a été l'abrogation du décret de Robien de février 2007. (...)

Dans ta déclaration je lis que tu as demandé à Sarkozy «l'abrogation des décrets de Robien pour permettre une vraie négociation sur le métier»

Qu'est ce que cela veut dire ? Oui, depuis des mois, les enseignants demandent l'abrogation du décret de Robien. Ils veulent préserver leur statut, défini par le décret de 1950, enseigner dans la discipline dans laquelle ils ont été recrutés; ils refusent la bi ou la polyvalence; ils veulent pouvoir rester des enseignants, et en ce qui concernent les professeurs d'EPS, pouvoir pratiquer un sport dans le cadre de l'Association Sportive avec leurs élèves.

Apparemment, pour toi, l'abrogation ne doit pas avoir pour finalité la défense du statut des enseignants - d'ailleurs, dans ta déclaration, tu ne prononces pas le mot - mais devrait avoir pour but de permettre «l'ouverture d'une vraie négociation sur le métier».

Evidemment Nicolas Sarkozy a annoncé, en même temps que l'abrogation du décret, l'ouverture d'une discussion. Dans quel but ? Pour discuter de quoi ?

Tu poursuis ton propos en disant «Au-delà, il nous semble qu'il n'y aura pas de transformation de l'école sans revaloriser et faire évoluer les métiers de l'éducation, tous les métiers, afin de travailler autrement pour travailler mieux car l'éducation nécessite un travail en équipe avec des professionnels qualifiés et dont on respecte la qualification.»

J'avoue ne pas comprendre cette référence au «travailler autrement». Tu sais mieux que moi que c'était le slogan de la FEN pour demander le démantèlement du statut des professeurs certifiés et agrégés des collèges et

lycées, et que le «travailler autrement» a conduit la direction de la FEN à vouloir détruire le SNES et le SNEP.

C'est pourquoi je considère qu'on ne peut pas se placer sur ce terrain. A fortiori en s'adressant au Président de la République.

De même le communiqué : «...Le SNES veut voir dans cette décision la prise en compte par le Président et le gouvernement d'une conception ambitieuse du métier et de la nécessité de le revaloriser. C'est dans cet esprit que le SNES participera aux négociations sur le métier enseignant; il a dans cet perspective remis un document résumant ses propositions».

Nicolas Sarkozy prendrait «en compte une conception ambitieuse du métier» ? L'abrogation du décret me semble le résultat de l'action menée durant des mois. J'avoue être surpris et inquiet par «l'état d'esprit avec lequel le SNES participera aux négociations sur le métier d'enseignant». Le mandat du SNES, et de la FSU, peut-il être un autre que celui-ci : les professeurs du second degré veulent préserver leur statut contenu dans les décrets de 1950 (...)

### Dans le supérieur

(...) dans l'enseignement supérieur : (...) nous savons que Nicolas Sarkozy entend faire des organisations syndicales des partenaires, les intégrer à son dispositif de mise en place de ses réformes. Par quelles méthodes ?

(...) il apparaît que le ministre refuse de présenter aux organisations syndicales le projet de loi déjà rédigé. La question de la participation est dès lors posée.(...)

**Agir pour «le succès» de la réforme Sarkozy ? (!)**

Trois syndicats de la FSU, le SNA-SUB, le SNCS et le SNESup ont signé le 24 mai avec d'autres organisations, dont l'UNEF mais aussi la Conférence des

Présidents d'Université (CPU), un appel à la tenue d'Assises du supérieur. Que dit cet appel ? «Le nouveau Président de la République a clairement exprimé son souhait qu'une réforme soit engagée rapidement ce qu'a confirmé le Premier Ministre il y a deux jours. Le succès d'une telle réforme et sa capacité à répondre de façon cohérente aux besoins et aux ambitions de formation et de recherche du pays, requièrent une phase d'élaboration et de concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la communauté universitaire et scientifique comme avec tous les partenaires en relation avec elle.»

Comment pouvons nous signer un appel se prononçant, comme le fait le texte, pour «le succès» de la réforme Sarkozy de l'Université ? La CPU dit clairement ce que doit être la réforme «Sarkozy» de l'enseignement supérieur : parvenir à l'autonomie totale des universités pour qu'elles aient le droit de recruter les enseignants et les chercheurs et même moduler leurs rémunérations.

Nous devons être les garants du statut des personnels, pas participer à la destruction de ces statuts. Nous ne pouvons que retirer notre signature, nous ne serons pas seuls puisque la FERC-CGT et la FNEC-FO ont refusé, à juste titre, d'y participer.

Encore une fois est-il possible de participer à des assises dont le but avoué est «la réussite de la réforme» de Sarkozy visant à instaurer l'autonomie des universités, c'est-à-dire la dislocation du statut des personnels et des diplômés ? (...)

Ne sommes-nous pas, quelques semaines seulement après l'élection présidentielle, face à un problème majeur: la tentative d'intégration de nos organisations syndicales à la mise en œuvre de la politique du gouvernement ?

**Le 18 juin 2007 - Jack Lefebvre,  
membre du Bureau Délibératif  
National Fédéral [de la FSU]**

# Grève d'ouvrières Chinoises en Roumanie

**La stratégie actuelle du patronat international ne se limite nullement à la délocalisation d'entreprises vers les pays dans lesquels la main d'œuvre est à bas prix. Dans certaines aires géographiques ce sont les salariés qui sont délocalisés.**

**L'article qui suit nous montre que le capitalisme chinois ne se contente pas d'être une terre d'accueil pour les usines occidentales mais qu'il organise en outre l'exportation de travailleurs chinois. Les faits relatés ici témoignent que ces transferts de main d'œuvre peuvent également perturber la paix sociale et engendrer la lutte de classe.**

Chaque époque et chaque stade du mode de production capitaliste font apparaître de nouvelles formes de production et d'exploitation. En conséquence, ils donnent naissance à de nouvelles formes et orientations de luttes et donc à un nouveau sujet de classe au centre du combat prolétarien. Aujourd'hui, avec la globalisation poussée à l'extrême et les crises de natures diverses qui se succèdent depuis plusieurs années, le prolétariat est devenu précaire. C'est donc le prolétaire précaire qui est le sujet principal du combat de classe.

Néanmoins, certaines catégories dans la classe laborieuse sont encore plus touchées par cette généralisation de la précarité. C'est le cas des femmes et des immigrés (ou considérés comme tels) qui doivent faire face aux discriminations diverses (sexisme, racisme) et se retrouvent avec les emplois les moins qualifiés et les moins rémunérés. Cela ne les empêche pas d'être de plus en plus impliqués dans les luttes sociales, toujours plus nombreuses malgré les dires des divers négationnistes à la solde de la bourgeoisie qui parlent de «disparition du prolétariat». Parfois, on voit même apparaître des luttes menées par les plus précaires des précaires puisqu'elles sont menées par des femmes prolétaires en totalité ou en majorité immigrées. On a vu plusieurs cas récemment comme à l'île Maurice ou en France (Arcade). Dernièrement, ce sont des ouvrières chinoises «délocalisées» car travaillant en Roumanie qui ont fait grève.

En effet, le 25/01/07, 400 prolétaires chinoises, exploitées légalement dans une usine de textile à Bacau, ont stoppé le travail réclamant une augmentation de salaire et une amélioration de leurs conditions de vie, critiquant également la nourriture qui leur est servie et la cuisson<sup>(1)</sup> demandant même un cuisinier de leur pays. Arrivées l'an dernier pour soi-disant palier le manque de main d'œuvre qualifiée dans ce secteur en Roumanie, parce qu'elle préférerait émigrer vers les pays occidentaux de l'Union Européenne pour des raisons évidentes de salaires, ces Chinoises, vivant dans l'isolement le plus complet dans des dortoirs au sein du site de

production, ont demandé une augmentation de 100% de leur salaire qui équivaut actuellement au salaire moyen en Roumanie, c.-à-d. qu'il passerait de \$ 350/mois (450 brut) à 700. Il faut dire que ces ouvrières doivent chacune rembourser l'équivalent de \$ 5000 aux agences de recrutement.

De ce fait, le patron roumain de l'usine a aussitôt trouvé la cause de cette grève: ce serait les intermédiaires de ces agences qui pressent les ouvrières pour toucher au plus vite leur dû, ce qui n'est peut-être pas totalement faux. Quant à sa réponse sur l'augmentation de salaire, elle fut catégorique: c'est non sinon c'est la faillite ! Comme on peut le constater, ce sont toujours et partout les mêmes menaces qui sont avancées par ces patrons, véritables kapos aux ordres de grands patrons et d'actionnaires comme c'est son cas, lui qui a été jusqu'à accuser des ouvrières de l'avoir agressé, puisque Wear Company appartient en majeure partie à un groupe italien qui lui dicte la marche à suivre pour sa production.

On ne sait ce que sera le résultat de cette grève et s'il y aura ou non une répression conséquente contre ces ouvrières en Roumanie ou à leur retour en Chine où certaines veulent retourner, mais elle fera date car elle a été médiatisée par l'intervention de l'ambassade italienne et de la diplomatie Chinoise. En tout cas, elle prouve surtout que l'«union grandissante» des prolétaires est de plus en plus d'actualité avec la globalisation qui brise toutes les frontières de nationalité, de sexe et de statut et redonne un caractère de classe aux luttes, même s'il faudra du temps pour voir le prolétariat retrouver sa conscience de classe révolutionnaire jusqu'au bout.

## Le C.A.S.R. et sa revue

Cette page est extraite du n° 3 de la publication trimestrielle "*Le Bulletin*" qui est la revue du Cercle d'Analyses Syndicalistes Révolutionnaires (C.A.S.R.)

Le C.A.S.R. est animé par des militants syndicaux appartenant à différentes organisations syndicales et qui, insatisfaits de ces organisations, ne se contentent pas de chercher à les modifier de l'intérieur. Ils ont créé le C.A.S.R., et sa revue, pour pouvoir agir "*hors du cadre institutionnel de la cogestion et du paritarisme et se doter d'un outil de propagande autonome, indépendant de tout syndicat et de toute idéologie partisane.*" Leur activité "*se situe de fait dans une perspective internationaliste visant à favoriser les convergences autour des luttes sociales et la coordination des expériences, démarches, pratiques se réclamant du syndicalisme révolutionnaire.*" Ils cherchent à unifier les efforts "*pour qu'émerge un mouvement syndical et social autonome, auto-organisé, pour préparer une rupture révolutionnaire d'avec le capitalisme.*"

Pour s'abonner pour 6 numéros au "*Bulletin*", adresser un chèque de 33 euros à l'ordre du C.A.S.R. à envoyer à Vincent PICART 2 square Aquitaine 95100 ARGENTEUIL

(1) Cette revendication à propos de la nourriture revient souvent dans les grèves et émeutes de prolétaires «délocalisés». Le fait de manger à sa faim des mets de qualité est important pour les prolétaires exploités dans un lieu donné pour une période et un job déterminés car ils ne peuvent généralement sortir pour diverses raisons (horaires et temps de travail, passeports confisqués, visas périmés ou à renouveler, hébergement loin de la ville...) et doivent économiser le plus possible et au plus vite. Ils sont comme les marins au long cours d'hier et d'aujourd'hui. Il y a d'ailleurs une similitude entre certaines de leurs luttes et nombre de mutineries qui ont pu avoir lieu. Il suffit de se rappeler ce qui est à l'origine des deux plus célèbres, celles de la *Bounty* et du *Potemkine*.

T.N.

# Les Lip, l'imagination au pouvoir

«*Un autre monde est possible !*» Tel est le mot d'ordre qui a servi de slogan et de ralliement au mouvement « altermondialiste ». Le film de Christian Rouaud sur les Lip nous rappelle qu'un autre monde a réellement existé et nous indique quelques-unes des voies par lesquelles il pourrait naître.

Cet autre monde, c'est celui dans lequel des ouvriers et des ouvriers, à l'annonce de leur possible et probable licenciement (en avril 1973), loin de se contenter d'invoquer la fatalité des « *restructurations* » et de la « *mondialisation* » et de se contenter des miettes accordées par les si mal dénommées « *plans sociaux* », séquestrent les administrateurs venus exécuter leurs basses œuvres. C'est celui où, réagissant à l'intervention des CRS pour libérer les administrateurs, ces mêmes ouvriers se saisissent d'une partie du capital-marchandise de l'entreprise (un stocks de montre) comme monnaie d'échange et qui, dans le même mouvement, réalisent qu'ils peuvent faire beaucoup mieux : « *on produit, on vend, on se paye* ». C'est celui où une entreprise autogérée devient un véritable laboratoire social dans lequel ces mêmes ouvriers vont être amenés à se poser et à résoudre des problèmes auxquels ils n'avaient jamais imaginé être un jour confrontés. Comment organiser la production ? Selon quelles règles en répartir les bénéfices ? Comment gérer l'entreprise ? Comment concilier la démocratie ouvrière et l'incontestable rôle de leaders de certains militants syndicalistes ? Comment réarticuler temps de travail et temps familial ? Comment repenser par conséquent les rapports entre hommes et femmes ? Etc. Ce que ce film montre, c'est que la révolution est nécessairement permanente : chaque pas en avant du mouvement de réappropriation par les salariés de leurs conditions de travail et d'existence fait naître des problèmes qui impliquent de franchir un nouveau pas. Il s'agit au départ de simplement défendre son emploi ; et l'on se retrouve rapidement à devoir affronter l'Etat en tant qu'appareil concentrant le pouvoir de la classe dominante.

Car l'Etat intervient rapidement, en envoyant à nouveau (le 15 août) ses CRS couper court à cette entreprise d'autogestion ouvrière qui est en train d'attirer l'attention bien au-delà des frontières et de servir de point de ralliement à tout ce que l'Europe compte alors de groupes, mouvements ou sectes révolutionnaires. Si bien que le laboratoire social devient aussi forum permanent et partant foyer d'infection potentielle qu'il faut neutraliser. Les Lip dépossédés de leurs moyens de pro-

duction, le rapport de forces s'inverse en leur défaveur. La puissante manifestation de fin septembre réunissant 100 000 personnes venues de tout l'hexagone et d'au-delà n'y changera rien. L'heure est à la reprise de l'entreprise par un « patron de gauche », Claude Neuschwander, numéro 2 de Publicis et alors membre du PSU (janvier 1974). Fin 1974, tous les salariés qui l'auront voulu auront été réembauchés par ce dernier. S'il n'est plus question d'autogestion et encore moins de révolution, du moins l'objectif initial de la lutte a-t-il été atteint : personne n'est laissé sur le bord de la route.

C'est bien ce qui est inadmissible pour le nouvel état-major de la bourgeoisie qui vient de s'installer à l'Elysée et à Matignon à la suite de l'élection à la présidence de Giscard d'Estaing en mai 1974 et la nomination consécutive de Jacques Chirac comme Premier ministre. Dans un contexte économique dégradé par le premier choc pétrolier, le patronat entend regagner son entière liberté et pouvoir exploiter sans entraves. Il faut donc mettre définitivement au pas ces empêcheurs de licencier en rond qu'ont été les Lip, faire un exemple à leur propos. C'est Jean Charbonnel, qui avait été ministre de l'Industrie sous Pompidou en 1973, qui prête dans le film à Giscard d'Estaing les propos cyniques suivants : « *Il faut les punir. Qu'ils soient chômeurs et qu'ils le restent. Ils vont véroler tout le corps social.* » Et c'est ainsi que fut prise la décision délibérée d'étrangler la Compagnie européenne d'horlogerie qui avait pris la succession de l'entreprise Lip : ainsi que Neus-

chwander le narre avec amertume mais non sans bravade (en allant jusqu'à adresser un bras d'honneur au patronat français de l'époque et d'aujourd'hui !), du jour au lendemain, Renault, entreprise publique, un de ses principaux clients, annule ses commandes. Trois mois plus tard, c'est le dépôt de bilan de l'entreprise, sans nouveau sursaut des Lip comme trois ans auparavant. On était passé entre-temps d'un monde à un autre, le nôtre.

La seule faiblesse du film gît d'ailleurs dans cette absence de contextualisation. Si le récit reste toujours au plus près des acteurs locaux et de l'action locale, ce qui le rend captivant, il n'éclaire pas la situation sociopolitique (nationale et internationale) et sa dynamique, qui seule permet de comprendre en définitive ce qui se passe localement. Car Lip ne peut se comprendre sans la montée des luttes ouvrières, en France comme dans la plupart des autres Etats capitalistes avancés, immédiatement avant et après mai-juin 1968, sans la diffusion au cours de ces luttes des mots d'ordre de « *contrôle ouvrier* » et de « *pouvoir ouvrier* », sans l'existence d'une CFDT (dont sont membres les principaux leaders des Lip) qui se réfère au « *socialisme autogestionnaire* » (ce qui nous vaut de réentendre Edmond Maire parler de « *la crise de l'organisation capitaliste du travail* »<sup>1</sup>), sans même la diffusion d'un marxisme sans doute vulgaire et abâtardi mais qui avait la vertu de fournir une grille d'analyse et un langage commun à de larges cercles de militants syndicaux et politiques. Et c'est le reflux général de ce mouvement dans les années suivantes qui explique aussi que les Lip n'ont pas pu remonter à l'assaut de leur entreprise une seconde fois.

Que conclure de tout cela ? Tout d'abord que, comme est contraint de le reconnaître Neuschwander lui-même, « *la lutte des classes est une réalité* » et que, manifestement, elle continue de nos jours plus que jamais. Et qu'en conséquence les Lip ont bien eu raison de ne jamais révéler où ils avaient caché leur « trésor de guerre ». Car, comme le dit la fin du film, « *cela peut resservir* ». Prenons date : cela ne manquera pas de resservir.

Alain Bihr



<sup>1</sup> Douze ans plus tard, après « *le recentrage* » de son organisation intervenu à la fin de la décennie, le même annoncera que la grève n'est plus qu'une « *vieille mythologie syndicale* ». Nous avions en effet changé de monde.

# Rencontres et lectures à contre courant

## Les Temps Maudits

Dans son n°25, la revue théorique de la CNT rappelle que le journal de la CNT a 80 ans : 80 ans de luttes, de solidarité internationale et d'action révolutionnaire. Dans l'article qui suit, l'auteur s'est trompé en annonçant l'élection "fortement probable" de Segó à la Présidence ! Au sommaire également, un entretien avec une salariée en lutte dans une entreprise de meubles occupée par ses ouvriers depuis plus de cent jours, suite à une mise en liquidation le 27 juin 06.

Un dossier CGT-E retrace une brève histoire de la CGT espagnole. Un texte a trait à la nécessité de prôner une laïcité de combat. Le sommaire conclut avec l'analyse de l'attitude de la Gauche, prise de panique, face à l'islamisme, et bien sûr, l'habituel chapitre "Livres et Revues". 7 euros le numéro. Abonnement : 33 euros pour 6 n°. Chèque à l'ordre de la CNT à adresser à " **Les Temps Maudits** , Bourse du travail , salle 15 bis, 42028 Saint-Etienne cedex 1

## Louise Michel en Algérie

La "Pasionaria" de la Commune de Paris et de bien d'autres combats, déportée en Nouvelle-Calédonie après la défaite, côtoya des Algériens eux aussi déportés après les insurrections de 1871 en Kabylie. Elle leur promit de leur rendre visite dans leur pays dès que cela se rait possible. Femme de parole elle tint sa promesse et, accompagnée d'Ernest Girault, elle voyagea en Algérie quelques décennies plus tard, d'octobre à novembre 1904. Ponctué de nombreuses conférences dénonçant les religions, le militarisme, l'oppression et l'exploitation coloniale, mais appelant aussi à la révolution sociale, son périple fut un succès. Il fut aussi son dernier voyage avant son décès en 1905 à Marseille.

Le rappel de cet épisode de sa vie, jusqu'alors pratiquement occulté, n'est que justice. Il faut en remercier l'auteur, Clotilde Chauvin, et les "Editions Libertaires", 35 allée de l'Angle, Chaucre, 17190 St-GEORGES d'OLERON tél. 05 46 76 73 10 où on peut commander le livre "**Louise Michel en Algérie**". Prix : 15 euros, chèque à l'ordre des Editions Libertaires.

## Les corbeaux contre la calotte

En sous-titre : "*La lutte anticléricale par l'image à la Belle Epoque*". C'est en pleine discussion de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905 que paraît en France la revue anticléricale illustrée "Les Corbeaux". S'inscrivant dans une dynamique déjà bien engagée qui voit dans la caricature une arme formidable pour réduire l'influence de l'Eglise catholique sur les consciences, d'abord fondée en Belgique, puis en France, la revue compte parmi ses rédacteurs des membres de l'Association Nationale des Libres Penseurs de France (ANLPF). Aux côtés de "*l'Assiette au Beurre*", de "*la Calotte*", de partis politiques, d'associations de libres penseurs ou rationalistes et de syndicats révolutionnaires, elle participe, de 1905 à 1909, au combat engagé contre la calotte. Pour cette lutte, elle inaugure une rhétorique radicale et blasphématoire qui fascine encore aujourd'hui par son inventivité, sa virulence et l'actualité de son engagement. "**Les corbeaux contre la calotte**" est paru aux "Editions Libertaires" (voir brève ci-dessus). Prix : 15 euros.

## L'actualité du combat pour la laïcité

Dans un communiqué qu'ils nous ont transmis, l'Association des Libres Penseurs des Alpes-Maritimes (ALPAM), souligne l'actualité du combat pour la laïcité en rappelant qu' "*il existe une pression de la part de certains groupes religieux pour faire prendre en charge par l'Etat la construction des lieux de culte, l'enseignement religieux dans les écoles et faire entrer le délit de blasphème dans la législation. Cette pression, déplore l'ALPAM, trouve trop souvent un écho posi-*

*tif chez les hommes politiques. Ainsi "la proposition de loi dite Glavany (PS) contient un dangereux projet du fait religieux dans les écoles. Un rapport commandité par M. Sarkozy préconise des mesures identiques, et surtout le financement par les collectivités territoriales de la construction de lieux de cultes".*

L'ALPAM conclut son communiqué en "*appelant à la vigilance tous ceux qui sont attachés à la laïcité*" et en signalant que le congrès de l'Association des Libres Penseurs de France se tiendra à Nice les 29 et 30 septembre prochains; il sera précédé, le 28 au soir, d'une conférence de Jean-Paul Scot, auteur de "**L'Etat chez lui, l'Eglise chez elle**".

## Journalistes précaires, journalistes au quotidien

Un ouvrage d'Alain Accardo écrit avec Georges Abou, Gilles Balbastre, Christophe Dabitch & Annick Puerto. Le secteur de la presse est certainement de ceux où la précarisation des petits salariés est la plus galopante. La corporation, pourtant truffée de grandes consciences toujours prêtes à délivrer des leçons d'humanisme, ne s'émeut guère de la condition qui est faite, en son sein, à des milliers de jeunes complaisamment livrés à l'arbitraire des employeurs par les écoles de journalisme.

Le grand public ne connaît généralement du journalisme que sa vitrine la plus clinquante. Il ignore à quel degré de médiocrité intellectuelle et d'imposture morale est parvenue, sous la conduite de ses élites autoproclamées, cette corporation ou une minorité privilégiée régente avec arrogance et sans compassion une masse de jeunes gens auxquels quelques années d'études post-baccalauréat sans véritable substance ont permis d'atteindre ce niveau, officiellement certifié, d'inculture branchée et culottée, bavarde et narcissique, que semble apprécier et favoriser le monde politico-médiatique.

En plus d'un ensemble d'analyses des conditions sociales de fonctionnement, le lecteur trouvera dans cet ouvrage, sous la forme d'entretiens approfondis avec divers professionnels (presse écrite, quotidienne, nationale ou régionale, de magazine, télé, radio, etc.), une série de témoignages à la fois très éclairants et très émouvants sur le monde journalistique. Et, au-delà, sur une intelligentsia dramatiquement représentative de ce que les métiers de la communication sont devenus aujourd'hui.

Sociologue, Alain Accardo est notamment l'auteur des essais "*De notre servitude involontaire*" (Agone, 2002), "*Le Petit-Bourgeois gentilhomme*" (Labor, 2003) et "*Introduction à une sociologie critique. Lire Pierre Bourdieu*" (Agone, 2006). "**Journalistes précaires, journalistes au quotidien**" (896 pages, 18 euros, ISBN 978-2-7489-0064-4) est paru aux Editions Agone dans la collection "*Eléments*".

## Le mouvement des Piqueteros

Le réseau "**Echanges et mouvement**" vient de faire paraître une brochure de 60 pages (au prix de 3 euros et à commander à "**Echanges et mouvement**" BP 241 75866 PARIS) pour retracer les luttes que les chômeurs argentins ont menées depuis 1995.

"*Dans l'histoire mondiale du prolétariat, il n'y a pas d'exemple où l'on ait vu les chômeurs développer une activité propre aussi approfondie et construite que celle des piqueteros argentins*" constate l'auteur qui a "*voulu décrire d'aussi près que possible les circonstances et les actions*" de ce mouvement exceptionnel, dans tous les sens du terme.

Ce réseau édite également un bulletin trimestriel auquel on peut s'abonner pour 15 euros par an (cet abonnement donne droit aux brochures supplémentaires éditées dans l'année).

Le nouveau code répondra  
aux demandes incongrues:

**Article 15 : Rester ferme**



**Cha-  
pitre  
VIII**



**Article 16 : Rester vigilant**



**COMITE DE REALISATION**

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT  
M. MANSOUR / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP  
n° 0208 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

**A CONTRE COURANT**  
(service abonnements)  
BP 2123  
68060 MULHOUSE cedex



**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 4/07/2007

**Sommaire**

- Page 1 ..... Edito : Du tsunami bleu au clapotis rose
- Page 2 à 5 ..... La novlangue du néolibéralisme(11)  
Workfare
- Page 6 à 8 ..... Poste Suisse : un paquet plombé
- Page 8. Edito AL: La "valeur travail" contre le capital
- Page 9 ..... La perspective : en finir avec le capitalisme
- Page 10 ..... Rencontre de Storkensohn
- Page 10 et 11 ..... La situation politique en France
- Page 12 ..... Lettre ouverte à Gérard Aschieri
- Page 13 ..... Grève d'ouvrières Chinoises en Roumanie
- Page 14 ..... Les Lip, l'imagination au pouvoir
- Page 15 ..... Rencontres et Lectures
- Page 16 ..... Dédé illustre le code Parisot du travail

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)  
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>  
Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

**JEAN FORTCHANTRE** 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE